



DISCIPULAT

LE JUGEMENT CONTRE L'ÉGLISE Avant l'Enlèvement

Texte de l'enseignant

Église Chrétienne Bérée

Gabriel Ferrer

Yolanda Rodríguez

LE JUGEMENT CONTRE L'ÉGLISE AVANT L'ENLEVEMENT

Gabriel Alberto Ferrer Ruiz
Yolanda Rodríguez Cadena



Éditions Bérée



Catalogue de la publication. Éditions Berea

Le jugement contre l'Église avant l'Enlèvement / Ferrer Ruiz, Gabriel – Rodríguez Cadena, Yolanda.

Éditions Berea

Première édition française : 2026, Août

Barranquilla, Colombia

200 pages, illustrations.

Comprend des références bibliographiques.

Publié à l'origine sous le titre : El juicio contra la Iglesia antes del Arrebatamiento

236 - Eschatologie

Église chrétienne BÉRÉE

Le jugement contre l'Église avant l'Enlèvement

Gabriel Ferrer

Yolanda Rodríguez

Première édition française :

Août 2026

Publié à l'origine sous le titre :

El juicio contra la Iglesia antes del Arrebatamiento

Éditée et réalisée en Colombie

Éditions Bérée

Calle 79B No. 42-191 Barranquilla (La Colombie)

Couverture, conception et mise en page :

Ministère Bérée Barranquilla

Tous droits réservés. Toute partie de ce livre ne peut pas être copiée ou reproduite sans l'autorisation de ses auteurs et de l'éditeur. La plupart des citations bibliques sont tirées de la Bible Louis Segond (LSG) ; on utilise aussi les suivantes versions : Segond 21 (SG21), La Bible du Semeur (BDS), Nouvelle Édition de Genève (NEG1979), Darby 1885 (DBY), Ostervald 1811 (OST) et l'Ancient Testament Samuel Cahen 1831 (CAH). On indique seulement ces versions, autrement, c'est toujours la LSG. Les mots en gras dans les versets indiquent qu'ils ont été surlignés par les auteurs ; les termes hébreux et grecs entre parenthèses dans les versets sont ajoutés par les auteurs. Beaucoup d'images ont été générées avec ChatGPT (OpenAI, 2026).

Comment citer ce livre :

Ferrer, G. & Rodriguez, Y. (2026). *Le jugement contre l'Église avant l'Enlèvement*. Éditions Bérée.

Follow us:  ministeriobereabarranquilla.com/ Facebook:  [La congregación de las 7 aguas](#)

Instagram:  [@berea7aguas](#) YouTube:  [Berea Films Barranquilla](#)  [Ministerio Berea Barranquilla](#)

INTRODUCTION

Le Seigneur nous a donné l'ordre d'écrire un discipulat sur les jugements contre l'Église, car, selon les Écritures, ce sont les événements qui devaient se produire juste avant la venue du Seigneur pour son Église sainte, lors de l'Enlèvement.

La tradition théologique a enseigné qu'il n'y a aucun signe annonçant l'Enlèvement, que personne ne connaîtra jamais le jour ni l'heure et que cet événement se produira en un clin d'œil. Mais ces enseignements sont faux.

La Bible enseigne qu'avant notre départ pour la Nouvelle Jérusalem avec notre Seigneur Jésus-Christ, lors de l'Enlèvement, et avant le jugement de la Tribulation, il y aurait un signe principal : l'apostasie de l'Église. 2 Thessaloniens 2.1-3 dit :

¹ Pour ce qui concerne l'avènement de notre Seigneur Jésus Christ et notre réunion avec lui, nous vous prions, frères,

² de ne pas vous laisser facilement ébranler dans votre bon sens, et de ne pas vous laisser troubler, soit par quelque inspiration, soit par quelque parole, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était déjà là.

³ Que personne ne vous séduise d'aucune manière ; car il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant...

Paul enseigne que la venue de Christ pour son Église (« notre réunion avec lui ») fait partie du jour du Seigneur et qu'avant cet événement de l'Enlèvement, la manifestation ou la révélation de l'apostasie devait avoir lieu. Cela implique non seulement son apparition, mais aussi le fait qu'elle devienne évidente ; C'est pourquoi le verbe grec signifiant « arrivée » est ἔλθῃ (*elthē*), dérivé de ἔρχομαι (*erchomai*).

Comme nous l'étudierons plus loin dans plusieurs étapes de ce discipulat, le jour du Seigneur commence par le jugement contre l'Église, décrit en détail dans les chapitres 1, 2 et 3 de l'Apocalypse. Jean dit qu'il se trouvait, par le Saint-Esprit, dans le jour du Seigneur (Ap 1).

Le Seigneur rendra évidente l'apostasie des églises lors du jugement de mortalité prophétisé en Apocalypse 2.23; c'est pourquoi Il dit : « Je ferai mourir de mort ses enfants ; et toutes les Églises connaîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je vous

rendrai à chacun selon vos œuvres. » Les enfants de Jézabel sont tous les apostats des églises de ce temps de la fin.

La plupart des Églises chrétiennes ont considéré qu'il était impossible que l'Église soit jugée, car la théologie traditionnelle a enseigné que Christ a payé pour les péchés et qu'il a donc libéré les croyants de tout jugement.

La théologie traditionnelle a enseigné qu'il n'y a pas d'apostasie, puisqu'il n'est pas possible qu'une personne qui a été sauvée perde son salut. Le Calvinisme a enraciné ce faux enseignement sur toute la Terre ; il a diffusé le faux message « une fois sauvé, toujours sauvé » ; autrement dit, même si une personne pratique le péché après sa conversion, cela ne l'entraîne pas à la perdition en Enfer.

À l'affirmation précédente, la théologie traditionnelle ajoute que si une personne affirme avoir été sauvée puis pratique le péché, elle ne l'a jamais été, mais a seulement fait une confession de foi. Cette théologie enseigne donc que, lorsque, dans les Écritures, le Seigneur parle du péché chez ceux qui ont été sauvés et prononce des sentences de jugement conduisant à la perdition, Il ne s'adresse pas à des croyants, mais à des personnes qui se sont repenties seulement des lèvres et dont la conversion était fausse.

Dans ce discipulat, nous allons démontrer que ces enseignements sont faux, que la Bible enseigne bel et bien le terrible péché de l'apostasie, qu'une personne née de nouveau peut s'égarer, abandonner l'Évangile, la Parole de Dieu et Christ, déchoir de la grâce et que, si elle ne se repent pas, elle est jugée par le Seigneur et perd son salut.

En outre, dans ce discipulat, nous allons démontrer que le Seigneur devait juger l'Église, au temps de la fin, avant l'Enlèvement ; la cause principale de ce jugement est l'apostasie : l'abandon de la Parole de Dieu pour suivre des doctrines d'hommes, la perte du premier amour, c'est-à-dire l'abandon de Christ, ainsi que d'autres péchés terribles qui constituent des chefs d'accusation dans la procédure judiciaire contre l'Église apostate.

Commençons le parcours de ce puissant discipulat, qui réveillera les églises endormies afin qu'elles comprennent le temps que nous vivons. Celui-ci indique clairement que le Seigneur Jésus vient déjà avec les ressuscités et les glorifiés pour nous réunir avec eux et, après notre transformation, partir pour la Nouvelle Jérusalem.

ÉTAPE 1

Les croyants peuvent déchoir de la grâce



Où la Bible enseigne-t-elle le jugement contre l'Église, au temps de la fin ?
Quelles sont les causes du jugement de Dieu contre l'Église, au temps de la fin ?
Quand le jugement contre l'Église devait-il commencer ?

Bien-aimés frères et sœurs, c'est une joie de pouvoir compter les jours avant notre départ pour la Nouvelle Jérusalem et de comprendre comment le Seigneur accomplit les événements du temps de la fin qu'il a laissés dans sa Parole. L'un de ces événements est le jugement contre l'Église avant l'Enlèvement.

Comme nous l'avons affirmé dans l'introduction, ce jugement est le signe final qui nous confirme que nous sommes sur le point de partir pour la maison du Père. Nous commencerons par étudier que les personnes nées de nouveau peuvent bel et bien perdre leur salut ; c'est ce qui est arrivé à tous les apostats. Par conséquent, l'Église formée par ces personnes est tombée sous le jugement du Seigneur Jésus-Christ. Commençons :

La Bible enseigne que les croyants peuvent se séparer de Christ et déchoir de la grâce



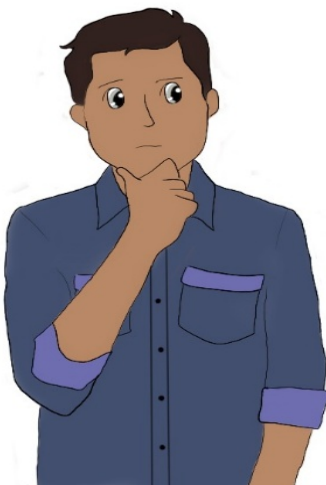
Lisez Galates 1.6-9, soulignez les expressions « vous abandonniez », « la grâce de Christ », « un autre Évangile », « pervertir », « un évangile différent » et « anathème » ; puis répondez aux questions (OST) :

Je m'étonne que vous abandonniez si promptement celui qui vous avait appelés à la grâce de Christ, pour passer à un autre évangile ;
Non qu'il y en ait un autre, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent pervertir l'Évangile de Christ.
Mais quand nous-mêmes, ou un ange du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème !
Comme nous l'avons déjà dit, je le dis encore maintenant : Si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème !



- Est-il possible qu'un croyant se détourne de Christ ? Oui.
- Quelle est la cause pour laquelle un croyant peut se détourner de Christ ? Suivre un Évangile différent.
- Comment Paul appelle-t-il l'Évangile différent ? « Évangile pervers », « un autre Évangile », « Évangile différent ».
- Comment Paul appelle-t-il celui qui annonce ou prêche l'Évangile différent ? Anathème, maudit.

Dans Galates 1.6-9, Paul dit que certaines personnes prêchaient un autre Évangile, qu'il qualifie de « pervers » et d'« Évangile différent » ; et il appelle ceux qui l'annoncent et le prêchent « anathèmes », c'est-à-dire « maudits ».



Qu'arrive-t-il à la
personne née de nouveau
qui se détourne de Christ
et suit un Évangile
différent ?



Lisez maintenant Galates 5.4, puis répondez aux questions :

⁴ Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui cherchez la justification dans la loi; vous êtes déçus de la grâce.



- Est-il possible de se séparer de Christ ? Oui.
- Est-il possible de déchoir de la grâce ? Oui.

Dans ce verset, Paul s'adresse à des croyants, à des personnes nées de nouveau ; il ne s'adresse pas à des personnes non converties qui ont simplement fait une confession de foi. Le chapitre 1 de Galates le confirme, comme nous l'avons appris dans Galates 1.6-9.



Le verbe grec pour « déchoir » est ἐκπίπτω (*ekpiptō*), qui signifie « échouer, manquer, tomber, dévier, sortir du chemin ».



Observez l'image suivante et expliquez avec vos propres mots ce qui est arrivé à la personne, en utilisant les éléments de l'image :



Note. Image générée avec ChatGPT (OpenAI, 2026).

La réponse à la question « Qu'arrive-t-il à la personne née de nouveau qui se détourne de Christ et suit un Évangile différent ? » est la suivante :

La personne née de nouveau qui se détourne de Christ parce qu'elle suit un Évangile différent s'égare, dévie et déchoit de la grâce; en d'autres termes, cette personne devient apostate et se retrouve automatiquement sous la Loi.

Il est important de comprendre que, dans le livre des Galates, Paul n'explique pas qu'une personne juive qui était sous la Loi, puis s'est convertie à Christ et s'en est ensuite détournée, retournera alors à être sous la Loi.

L'apôtre enseigne, par le Saint-Esprit, que tous les êtres humains sont sous la Loi et cessent de l'être lorsqu'ils se convertissent à Christ, entrent dans la Nouvelle Alliance et reçoivent, par Lui, la grâce de Dieu le Père. Jésus est né, a vécu et est mort saint, puis Il est ressuscité pour ne plus jamais mourir ; c'est pourquoi Il a mis en évidence la vie et l'immortalité par l'Évangile (Lis Romains 6.9; 2 Timothée 1.10).



Lisez Galates 2.21, observez le sens des mots, puis répondez aux questions :

²¹ Je ne rejette pas la grâce de Dieu; car si la justice s'obtient par la loi, Christ est donc mort en vain.



Le mot grec traduit dans la Louis Segond par « rejette » est ἀθετέω (*atheteō*) et signifie : mettre de côté, mépriser, écarter, dédaigner, annuler, frustrer, réduire à néant, rejeter.





- Est-il possible que quelqu'un rejette la grâce de Dieu ? Oui.
- La justice s'obtient-elle par la Loi ? Non.
- Pourquoi Paul dit-il que, si la justice s'obtenait par la Loi, Christ serait donc mort en vain ? Christ a dû mourir pour condamner le péché et nous libérer de l'esclavage de la Loi, qui nous déclarait coupables devant Dieu le Père. Par Christ, nous sommes justifiés devant Dieu. Si nous étions justifiés par la Loi, il n'aurait pas été nécessaire que Christ s'incarne et meure pour l'humanité.



En conclusion : une personne est soit sous la Loi, soit dans la grâce de Christ ; il n'existe aucune autre possibilité. Toute personne qui ne s'est pas repentie de ses péchés et n'a pas reçu Christ comme Seigneur et unique Sauveur est sous la Loi, elle n'est pas dans la grâce. Et toute personne qui avait déjà reçu Christ, mais qui se sépare de Lui et sort de la grâce, se retrouve de nouveau sous la Loi et cesse d'être revêtue de la justice de Christ.

L'Église apostate est déchue de la grâce et l'a rejetée ; elle s'est détournée de Christ pour suivre un Évangile différent, un autre Évangile, un Évangile corrompu, des doctrines d'hommes et des doctrines de démons. C'est pourquoi cette Église apostate est sous le jugement de Dieu. Nous étudierons cela dans le prochain discipulat.



Prions avec le Psaume 119.25-32 :

Seigneur Jésus-Christ bien-aimé,
Merci pour ta Parole qui nous console,
« ²⁵ Mon âme est attachée à la poussière :
Rends-moi la vie selon ta parole !
²⁶ Je raconte mes voies, et tu m'exauces :
Enseigne-moi tes statuts !
²⁷ Fais-moi comprendre la voie de tes ordonnances,
Et je méditerai sur tes merveilles !
²⁸ Mon âme pleure de chagrin :
Relève-moi selon ta parole !

²⁹ Éloigne de moi la voie du mensonge,
Et accorde-moi la grâce de suivre ta loi !
³⁰ Je choisis la voie de la vérité,
Je place tes lois sous mes yeux.
³¹ Je m'attache à tes préceptes :
Éternel, ne me rends point confus !
³² Je cours dans la voie de tes commandements,
Car tu élargis mon cœur. » (Ps 119.25-32)



Le chemin de la vie. YouTube. Ministerio Berea Barranquilla (Ministère Berea Barranquilla). <https://youtu.be/8jteMxyxnXA?si=GuBkg9I9e6bfl92>

Le Sauveur. YouTube. Ministerio Berea Barranquilla (Ministère Berea Barranquilla) <https://youtu.be/DqkqgQ2ghRQ?si=eD1HpkfYm7l1DbuH>